Décembre 2019

Solidaires DOUANES
Section de Lyon

À BRAS LE COR

EXPRESS

A l'heure où la Douane s'apprête à vivre des restructurations sans précédent avec le transferts vers la DGFiP de la quasi totalité de sa fiscalité et de son recouvrement, elle doit encore faire face aux dernières attaques liées au PSD.

La mise à mort du service viticulture de Tain, annoncée dès juillet 2016, va être prononcée dès le début de l'année 2020, et ce malgré une résistance acharnée des collègues concernées et de nos représentants syndicaux.

Le sort de la DR de Clermont dans son entier ne sera guère plus réjouissant, sa fermeture occupant désormais ouvertement les esprits de nos plus hauts potentats locaux…

LÂCHEZ LEUR LA GRAPPE !

4 de nos collègues du Sud de la circonscription
Vont bientôt connaître les joies de la suppression.

Mais avant que ne tombe définitivement le couperet,
Chaque maillon hiérarchique veut montrer combien il est inquiet.
Cette inquiétude devient tellement envahissante,
Qu'on est prêt à diffuser une information à peine "frémissante".

On pensait avoir atteint le sommet du ridicule,
Après cette visite à deux cadres où les deux dates avancées étaient nulles.
Mais on peut encore faire mieux quand on apprend
Qu' ils se sont déplacés pour un seul agent .

Qui peut croire qu'il n'est pas question
De vouloir infliger une quelconque pression
Lorsqu'on se déplace plusieurs fois dans la même semaine,
Pour demander où sera votre bureau l'année prochaine.

Alors quel n'est pas pour nos collègues le désarroi
A l'idée de voir défiler pour les prochains mois
Ces cadres qui, il faut bien s'en souvenir,
N'ont presque plus que cette activité comme avenir.

On comprend que dans ces conditions,
Elles commencent à en avoir marc et préférer leurs lies…

TRISTE ATTRITION SOUS LES VOLCANS… (UN PAMPHLET AUVERGNAT)

Le 19 novembre dernier, c'est à l'ombre des volcans, et dans les locaux de la résidence des stagiaires de L'École Nationale des Finances Publiques (sic), que le futur ex-directeur régional de la future ex-direction régionale des douanes de Clermont-Ferrand a organisé un conseil de direction élargi.

Dame CORNET, toute puissante seigneuresse de la Principauté d'ARA, n'avait daigné se déplacer sur les terres de son vassal, mais avait délégué ses plus fidèles sujets, au REGARD aiguisé.

Le chevalier REGARD en question, s'il ne put que s'associer au *satisfecit* adressé par le comte d'Auvergne à ses troupes, a aussi su rappeler que l'important ce sont les victoires d'ARA et non celles obtenues sur les territoires désolés.

Et d'en appeler à la mobilisation des agents qu'il restructurera dans quelques mois : « vos objectifs sont atteints, certes, mais pas ceux de la DI : continuez , la DI a besoin de vous ! ».

Ce conseil a également été l'occasion de rassurer lesdits agents auvergnats : leur situation, pleine d'incertitude, a été présentée avec « une certaine émotion » par le comte d'Auvergne à l'impératrice Isabelle lors des États-Généraux. Et l'impératrice alors de déclarer qu'il était intolérable de régler la situation du comté d'Auvergne par « attrition ».

Dame ! L'assemblée réunie fût impressionnée et se précipita sur google afin de savoir de quoi il en retournait.

La définition du sieur Larousse la laissait quelque peu sceptique :
- broiement d'un tissu, d'origine traumatique ;
- séparation de particules ou usure de matériaux par frottements et par chocs.

Certes, les termes de broiement, traumatisme, usure, frottements et chocs ont un écho certain pour les troupes auvergnates, mais cette définition était un peu courte.

Fort heureusement, nous sommes à l'heure de Wikipédia, au fait de tous les détournements sémantiques des technocrates. Selon cette pseudo-encyclopédie – Diderot, repose en paix -, la définition quantitative de l'attrition est *« la diminution naturelle d'une quantité de choses ou de personnes. Par exemple : attrition des effectifs du personnel, diminution des effectifs due aux départs en retraite, aux décès, et. A ne pas confondre avec le roulement. »c*

Tout s'éclairait. L'impératrice trouve intolérable que l'on liquide l'un de ses fiefs grâce au décès, administratif certes mais décès quand même, de ses serfs.

Diable ! les serfs ont pourtant l'impression que là est le choix qui a déjà été fait. Le jeune comte d'Auvergne cumule ses fonctions de seigneur avec plusieurs baronnies : chef du POC, chef de PAE, chef du SRE, chef de la CRPC… N'en jetez plus ! Un bel exemple d'attrition… Son fidèle écuyer, chef de division, est obligé d'enfourcher constamment son destroyer pour pallier au broiement des troupes douanières des marches de l'Auvergne : plus de douanier dans l'Allier, plus un seul en Haute-Loire, pas davantage dans le Cantal... mais pas un CODAF, pas une réunion en préfecture sans que le chef divisionnaire ne soit présent. La douane n'a plus de troupe dan ces contrées, mais il ne faut pas que cela se voit !

Et le valeureux comte de lancer régulièrement sa cavalerie légère, dépêchée depuis la capitale arverne dans les terres inhospitalières du Velay, dans les monts du Cantal, dans la riche Limagne, ou les plaines bourbonnaises, pour confisquer quelques cartouches aux vils contrebandiers.

Mais on est rassuré du coté des soldats : s'ils savent que leur jeune comte repartira vers de plus hauts sommets une fois sa mission de liquidation accomplie, ils savent désormais qu'il l'aura fait avec « une certaine émotion ».

Rien n'est moins sûr que cette émotion soit partagée dans la capitale des Gaules !…